



## PROCES VERBAL CODIR DU COMITE DE NATATION DE LA DORDOGNE DU

2 juin 2022 A 21H00

Page | 1

Lieu : TEAM MEETING

### Membres CODIR présents :

- **ACAP :** GAULIN H, GAULIN I, LEMOIGNE S,
- **CNB :** PASCAUD L,
- **COPO Natation :** ISSOT G, DEZON C,
- **USN24 :** BIL S, MOREAUD S,
- **CN ST ASTIER :** BESSE E,

### Membres CODIR excusés :

- **ACAP :** HEYER P (Président),
- **CNB :** GACHE B (informations transmises),
- **COPO Natation :** LALLEMENT M (informations transmises),
- **USN24 :** VEYSSIERE F (informations transmises),
- **CN ST ASTIER:** BESSE F (Président)

### Membres CODIR non excusés :

- **ACAP :**
- **CNB :** PAIOTTI J (Président) (démission)
- **COPO Natation :**
- **USN24 :** BURON J (démission),
- **CN ST ASTIER :** ROYE L (démission),

### Membres invités hors comité : Il s'agit des entraineurs de club non élus au CODIR

- **ACAP :** LEBRET T (Présentation animation eau libre)
- **CNB :**
- **COPO Natation:** ISSOT L en tant que Présidente,
- **USN24:**
- **CN MONTPON:**
- **CN ST ASTIER:**





# 1 Ordre du jour



Le Comité de Dordogne de Natation invite :

- Les membres du Comité Directeur,
- Les Présidents de clubs,

à assister au Comité Directeur du CD24 qui se tiendra le

**JEUDI 2 JUILLET 2022 à 21 h 00**

**PAR TEAM MEETING sur le lien**

<https://teams.microsoft.com/j/meetup-join/19%3ameeting-NzM5ZmU1OTQ1NDc5MjQ0ODc5SWFkYmY1MTU3MDZlNzE2YzAw%40thread.v2/0?context=%7b%22id%22%3a%22c3d7708-3c3c-40b9-80b0-895313ec3221%22%2c%22oid%22%3a%22db889fba-f775-de16-9a0b-2f02951b6e1b%22%7d>

S'il s'agit de votre première réunion TEAM, vous pouvez copier le lien ci-dessus directement dans Chrome et suivre les indications demandées. Soit installer TEAM ou utiliser TEAM en ligne.

Ordre du jour

- |   |      |
|---|------|
| <b>1. Approbation documents</b>   | 5mn  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>o 2022 CDN24 CR 002 Rev 0 du 20 janvier 2022</li> <li>o 2022 CDN24 CR 003 Rev 0 AGO du 5 Février 2022</li> </ul>   |      |
| <b>2. Démission du CODIR (courriers reçus)</b>  | 5mn  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>o Julien Paiotti (CNB)</li> <li>o Justine Buron (USN24)</li> <li>o Lionel Roye (CN St Astier) non confirmée officiellement</li> </ul>  |      |
| <b>3. Financier/Administratif</b>   | 15mn |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>o Position des comptes</li> <li>o Point licences               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévision estivale</li> </ul> </li> <li>o Subventions demandées</li> <li>o Formation Basicompta</li> <li>o Emploi mutualisé COPO &amp; CN St Astier</li> <li>o Achat ordinateur portable pour emploi CND24</li> <li>o Assurances : bilan et manquements</li> </ul>   |      |
| <b>4. Sportif</b>   | 30mn |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>o Saison estivale</li> <li>o Programme 2<sup>ème</sup> semestre 2022 &amp; 1<sup>er</sup> semestre 2023               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mis à jour réunion sportive du 7 avril 2022</li> <li>• Règlement financier – tarifs des engagements</li> <li>• Officiels – Formations, recyclages,</li> </ul> </li> <li>o Bilan sélection St Geours de Marennes</li> <li>o NAN CUP sélection départementale pour La Rochelle</li> </ul> |      |
| <b>5. Animation</b>   | 15mn |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>o Beach Tour avec le Conseil Départemental</li> <li>o FFN Water-Polo Summer Tour 2022</li> <li>o Animation eau Libre à la Jemaye</li> </ul>  |      |
| <b>6. Questions diverses</b>  | 15mn |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>o Point communication</li> <li>o Quelques news FFN/LNNA</li> <li>o Bureaux et local rangement CDOS</li> <li>o .../...</li> </ul>   |      |

En comptant sur votre présence et en vous remerciant

Page 2





### 1. Approbation documents

- 2022 CDN24 CR 002 Rev 0 du 20 janvier 2022
- 2022 CDN24 CR 003 Rev 0 AGO du 5 Février 2022

Mise à l'approbation des documents ci-dessus :

- Oui : 9 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Le document est approuvé à l'unanimité

### 2. Démission du CODIR (courriers reçus)

- Julien Paiotti (CNB)
- Justine Buron (USN24)
- Lionel Roye (CN St Astier) confirmée ce jour

Démissions confirmées. Reste 14 membres élus.

A voir avec les Présidents de clubs pour compléter par de nouveaux membres lors d'une prochaine AG sous réserve de se présenter pour participer à la vie du comité. En attente retour des clubs pour le prochain CODIR.

### 3. Financier/Administratif

- Position des comptes

#### ASS COMITE NATATION DE DORDOGNE

COMPTE CHEQUES 1 N058062105220400000	3 083,19 EUR >
LIVRET CMSO N058062105220010000	20 792,90 EUR >
<b>Total : 23 876,09 EUR</b>	

Nous sommes toujours dans l'attente du versement des rétrocessions des licences de la saison dernière par la Ligue.



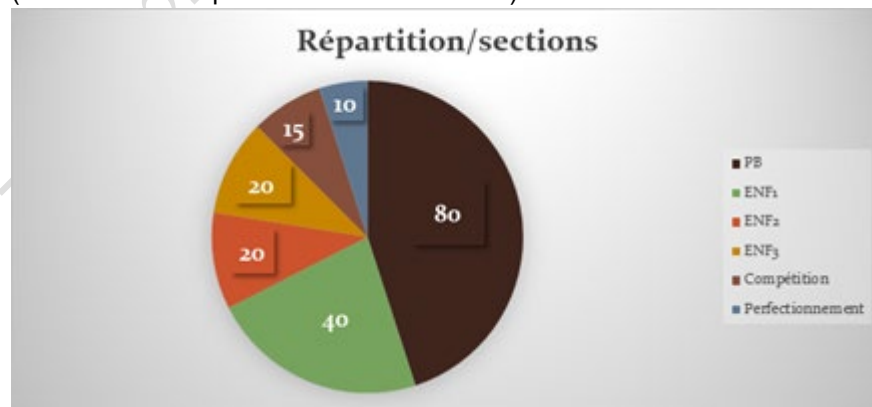


- Point licences  
Conforme aux prévisions.  
Y a-t-il des actions en prévisions pour les clubs annuels pour cet été ?

DORDOGNE									
État statistiques des licences et des clubs sur extraNat à la date du <b>01/06/2022 à 23h59</b>									
<input checked="" type="checkbox"/> Affichage Général <input type="checkbox"/> Détail « Compétition » (CPT) <input type="checkbox"/> Détail « Natation Pour Tous » (NPT) <input type="checkbox"/> Détail « Autres licences » (DIV)									
024 - DORDOGNE (1606)	Total « CPT »	Total « NPT »	Total « DIV »	TOTAL	Lic. Migr.	Saison N-1			Lic. en Att.
						01/06/21	Diff.	Tot. Sai.	
A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX (2458)	110	454	23	587	40	500	87	500	--
CN BERGERAC (873)	46	180	20	246	6	245	1	247	--
CN ST-ASTIER (1023)	31	21	5	57	9	71	-14	71	--
COPO PÉRIGUEUX NATATION (368)	--	4	4	8	--	81	-73	81	--
UNION SARLAT NATATION 24 (2783)	1	8	9	18	--	75	-57	176	20
(Clubs affiliés : 5) <b>SOUS-TOTAUX</b>	<b>188</b>	<b>667</b>	<b>61</b>	<b>916</b>	<b>55</b>	<b>972</b>	<b>-56</b>	<b>1 075</b>	<b>20</b>
(Clubs affiliés : 5) <b>TOTAUX</b>	<b>188</b>	<b>667</b>	<b>61</b>	<b>916</b>	<b>55</b>	<b>972</b>	<b>-56</b>	<b>1 075</b>	<b>20</b>

➤ Prévision estivale USN24

Démarrage saison 2022 : ±140/150 préinscription au 31 Mai via notre nouveau site internet : 100 adhésions pour petit bain (apprentissage pour 5 à 7 ans), les 40/50 restante pour ENF 1 à 3, perfectionnement voir compétition  
On attends encore les retardataires sur les deux 1<sup>ière</sup> semaine de juin ce qui devrait permettre d'obtenir le même nombre de licenciés que la saison 2021 (±180/200 voir répartition 2021 ci-dessous)



- Subventions demandées





- Subvention Conseil Départemental déposée le 31 mars 2022. Montant demandé 5000€. En attente de retour
- Reste à déposer la subvention investissement fin juin 2022
  
- Subventions ANS
  - ✓ dossiers déposés
  - ENF pour un montant de 1000€
  - Développement de la pratique NGN et du développement durable pour un montant de 2000€.
  
  - ✓ comptes-rendus pour la saison 2021 déposés.
  
- Formation Basicompta
  - Formation effectuée le 19 mai 2022 avec Huguette, Laurent et Serge. Sandrine était déjà formée.
  - Facture reçue
  
- Emploi mutualisé COPO & CN St Astier
  - 2 candidats ont postulé
  - 1 entretien demain avec une personne connue de la Natation en Aquitaine.
  - L'autre personne après renseignements pris ne sera pas rencontrée.
  - Confirmation de l'embauche au travers de PERIJOB.
    - Oui : 9 voix
    - Non : 0 voix
    - Abstention : 0 voix
  - L'embauche est confirmé au travers de PERIJOB pour un CDI
  
- Achat ordinateur portable pour emploi CND24
  - Budgétisé pack « travail »
  - En attente confirmation embauche.
  - Confirmons nous l'achat du pack travail si embauche confirmée.
    - Oui : 9 voix
    - Non : 0 voix
    - Abstention : 0 voix
  - Achat confirmé dès confirmation embauche.
  
- Assurances : bilan et manquements

Analyse réalisée par Antoine Durand suite à un appel d'offre pour nos assurances







- Responsabilité civile générale et protection juridique des associations
- Responsabilité civile personnelle des dirigeants
- Organisation de 14 manifestations annuelles

Les points ci-dessous ne sont pas couverts

- Biens transportés (assez inutile en réalité)
- Local mis à disposition est à regarder en signant une convention d'utilisation à titre gratuit entre le propriétaire du local et le CND24.
- Coût pour cette prestation hors biens transportés : Pour 1 local valeur mars 2022 214€ pour 10m<sup>2</sup>, valeur 15000€.
- Simulation à faire pour le local du CDOS, piscine AQUALUD, Huguette, Laurent.
- Poursuivons nous la démarche en souscrivant une assurance pour x locaux
  - Oui : 9 voix
  - Non : 0 voix
  - Abstention : 0 voix
- Confirmation de la démarche mais revoir les équipements assurés car certains sont vites obsolètes. En attente retour du CDOS et collectivités sur la prise en charge du matériel stocké.

Les liens vers les contrats d'assurances.

[https://www.ffnatation.fr/sites/default/files/ckeditor\\_files/3\\_natation\\_1473948808\\_notice\\_rc\\_2021-2022.pdf](https://www.ffnatation.fr/sites/default/files/ckeditor_files/3_natation_1473948808_notice_rc_2021-2022.pdf) et [https://www.ffnatation.fr/sites/default/files/ckeditor\\_files/notice\\_rcms\\_ffn.pdf](https://www.ffnatation.fr/sites/default/files/ckeditor_files/notice_rcms_ffn.pdf)

Une précision pour les clubs qui font faire des tests sans la prise de licence, il convient de vérifier au préalable que vous êtes bien couverts. Pour info, une assurance pour ce type de prestation pour 2 séances à prendre sur la base de la totalité des adhérents de l'année n-1 et réajusté se paye environ 20€. Pour un club de 100 licenciés, on parle d'une assurance annuelle de 2000€.

- Achat bonnets

- Devis SWIMOUEST 100 Bonnets Silicone inclus marquage et livraison 744€





- Confirmation de l'achat au tarif le moins disant. En attente offre ONSHORE (Sarah Bil)
  - Oui : 9 voix
  - Non : 0 voix
  - Abstention : 0 voix

#### 4. Sportif

##### - Saison estivale USN24

- Les créneaux : tous les jours de 18 à 20h en juin, 19 à 21h en juillet/Août
- ENF les lundi/mercredi/vendredi + perfectionnement le mardi/jeudi et compé les mardi/jeudi/samedi (quand pas complet le dimanche + nouveaux créneaux cette année les lundi/mercredi/vendredi de 16 à 18h en juin et 17 à 19h en juillet/Août)
- Concernant les dates de compétitions confirmées à ce jour :
  - 19/06 : départementaux été/hiver à Sarlat
  - 10/07 : coupe de ville Sarlat
  - 18/07 : meeting NA à Peyrehorade
  - 31/07 : interclub toutes catégories à Bazas
  - 07/08 : challenge jeune nageur complet + meeting toutes catégories à Langon
  - 20-21 Août : championnat régional à Neuville du Poitou
  - 26/27 et 28/08 : CFR + critérium national (en Occitanie)
  - Il devrait y avoir d'autres dates notamment à Montlieu La Garde et sur le Lot (Saint Cérés /Gramat...etc.) pour compléter les weekend OFF
  - Au total ±10/11 compéts hors régionaux et CFR/Critérium

##### - Programme 2<sup>ème</sup> semestre 2022 & 1<sup>er</sup> semestre 2023

- Mis à jour réunion sportive du 7 avril 2022
  - Calendrier et règlement confirmé. Les ajustements se feront à l'avancement si besoin.
  - Demande de l'ACAP pour alléger le programme des départementaux à Sarlat le 19 juin 2022 et d'envisager de rapatrier la compétition sur un bassin couvert pour éviter en cas d'orage une annulation.
  - Le CODIR maintient le programme et la compétition sur Sarlat.
    - Il y a eu suffisamment de compétitions pour faire les temps où certains clubs n'étaient pas présents.
    - Possibilité de faire les qualifications plus faciles en bassin de 25m mais les clubs étaient engagés sur des meetings en bassin de 50m
    - Les orages sont imprévisibles et rien ne peut les prévoir en avance
    - Les clubs d'été sont au même titre que les clubs annuels des crs et il est tout à fait logique que nous y fassions des compétitions.





- Concernant la suppression du 400NL, certains clubs ont des nageurs qui souhaitent le faire et il était et reste donc au programme.
- Règlement financier – tarifs des engagements
  - Ce sujet sera discuté pour la reprise en Septembre 2022 mais tout le monde est d'accord pour une cohérence des engagements avec les autres départements comme le 47 à 3,50€
- Officiels – Formations, recyclages,
  - En cours mais le manque d'officiels sur les compétitions empêche de réaliser correctement les examens.
  - Huguette reviendra vers les clubs pour fixer les dates des recyclages.
- Bilan sélection St Geours de Marennes
  - Un bilan satisfaisant pour les jeunes. Quelques petites erreurs mais un bon bilan général.
  - Félicitations à nos deux équipes mixtes qui se classent 17ième et 18ième sur les 24 équipes engagées. Clin d'oeil à l'Equipe 2 qui a devancé l'Equipe 1 comme quoi les temps de présélections ne font pas tout et on remarquera de belles performances de nos nageurs dont plusieurs ont réalisé les temps de qualifications pour les régionaux jeunes.
  - Un très bon comportement des jeunes sur l'ensemble du weekend.
- NAN CUP sélection départementale pour La Rochelle
  - Responsable délégation Huguette Gaulin.
  - Entraîneur : Philippe Poucet.
  - 1 équipe Messieurs uniquement composée de 9 nageurs.
  - La Rochelle, logement Hôtel 1<sup>ère</sup> classe, repas courte paille. Départ samedi en minibus à 7h de Bergerac, 8h de Périgueux. Compétition 14h La Rochelle. Retour le dimanche après-midi, arrivée en soirée

## 5. Animation

- Beach Tour avec le Conseil Départemental
  - Dates retenues : 3, 10 et 17 août 2022 plan d'eau de la Jemaye
  - Assuré par Tanguy + Une nageuse synchro Inés Poirrier qui seront rémunérés par le CND24 (devis transmis au Département pour prise en charge)
  - Horaires de 12h à 18h avec installation du terrain
  - Souhait du Comité d'intégrer des jeunes nageurs bénévoles en échange d'un certificat de bénévolat à faire valoir par la suite en fonction des études faites.
  - Mobilisation des clubs pour communiquer et attirer du monde.







- FFN Water-Polo Summer Tour 2022

Water Polo Summer Tour

- Cette année le FFN Water-polo fédéral est gratuit et à charge des comités de prendre en charge les dépenses. Après discussion avec la FFN, Le Beach Tour Water-polo peut parfaitement intégrer ce concept ce que nous avons fait car cela n'engendre pas de dépenses supplémentaires.
- Convention signée et le cahier des charges sera appliqué pour le Beach Tour en annexe 2. Il n'y aura pas de licence de prise car cette partie est couverte par le Conseil Départemental qui assure les pratiquants qui doivent s'inscrire en avance.
- On mettra à disposition un PC (voir si un bénévole du CODIR ou autres veuille participer) pour enregistrer des licences si besoin.
- Est-ce que vous validez les actions Beach Tour et FFN Water-polo Summer Tour 2022 ?
  - Oui : 9 voix
  - Non : 0 voix
  - Abstention : 0 voix
- Validé

- Animation eau Libre à la Jemaye

- L'idée c'est d'intégrer le circuit Nouvelle Aquitaine avec une animation deuxième quinzaine de septembre (juste après les différents salons associatifs, etc.) pour faire une animation et profiter de cet événement pour attirer des licenciés vers nos clubs.
- Il y a tout à faire pour ce projet innovant puisque jamais réalisé en Dordogne.
- Il faut plusieurs distances qui peuvent être faites en faisant des tours mais il faut à minima du 1000m, entre 1500 et 3000m et le top un 5000m. N'oublions pas les petits avec un 100 ou 200 et 500m.
- Samedi les clubs invitent tout leur licencié pour faire des tests et passer une journée convivial relais. Journée de la natation.
- Voir présentation en annexe du projet établi par Tanguy.
- Dossier managé par Tanguy Lebret qui ne pourra mener cette action qu'avec l'aide de tous. Tanguy est rémunéré par le CND24 pour mener cette action qui aurait pour objectif d'un regroupement de la Natation en Dordogne à la Jemaye le samedi et l'animation avec les différents parcours le dimanche.
- Date retenue : **25 septembre 2022.**
- Budget estimé : 3 à 4500€ qui seront couverts par les recettes (engagements de 5 à 25€ en fonction de la distance) et une subvention pour manifestation auprès du Département (A voir car on peut aussi solliciter des aides types bateaux, etc.)
- Validons nous cette action animation eau libre à la Jemaye ?
  - Oui : 9 voix
  - Non : 0 voix
  - Abstention : 0 voix
- Validé





- Réunion à prévoir la semaine du 13 juin 2022 pour créer un comité de pilotage avec les clubs. Action Tanguy
- Voir document en annexe 1

## 6. Questions diverses

- Point communication. Les actions de Mathieu en cours :
  - Lancement de la campagne Sportynéo qui permettra un gain de pouvoir d'achat vis-à-vis de nos licenciés
  - Ouverture compte Instagram faite
- Quelques news FFN/LNNA
  - Augmentation de la part fédérale des licences +5€
  - Modification des statuts des CD à effectuer avec des nouvelles clauses comme suppression du médecin, parité parfaite, nombre limité de mandats, etc..
  - Nouvelle Labélisation Or, Argent, bronze.

### Labellisation: Sprint final vers la simplification

Les propositions de simplification qui seront soumises à la validation lors de la prochaine AG fédérale en juin 2022.

- Les pré requis d'accès au dispositif de la labellisation :
  - Club 100% licence : transmission d'une attestation sur l'honneur
  - Club agréé ENF ou PIAN pour la mention Apprentissage et agréé NFS pour la mention Santé
  - Participation à la vie fédérale avec présence du club aux 2 dernières AG du comité et de la ligue
  - Signature de la Charte Fédérale de Développement Durable
- Les documents administratifs obligatoires à transmettre :
  - Projet de développement du club
  - PV de la dernière AG du club
  - Compte de résultat approuvé lors de la dernière AG du club





## Labellisation: Sprint final vers la simplification

- Mise à disposition d'un outil de saisie des dossiers informatisés, reliés à ExtraNat permettant la simplification et automatisation des procédures d'instruction et de validation des dossiers
- 3 mentions sont proposées, elles correspondent aux activités majeures mises en oeuvre par les clubs :
  - Mention « Apprentissage » regroupant les activités de l'ENF, du PIAN et de l'Aïsans Aquatique
  - Mention « Natation pour Tous » regroupant les activités Nagez Forme Santé, Nagez Forme Bien être et l'Eveil Aquatique
  - Mention Compétition regroupée en 3 niveaux : régional, national et international
- Pour chaque mention, il est défini 3 niveaux de structuration avec des indicateurs progressivement plus exigeants. Pour chaque niveau, un nombre de points est octroyé avec une valorisation du nombre de points attribués pour les mentions Apprentissage et Compétition.
  - Mentions « Apprentissage et Compétition » : Niveau 1 : 2 points - Niveau 2 : 4 points - Niveau 3 : 6 points
  - Mention « Activités Sociales et Citoyennes » : Niveau 1 : 1 point - Niveau 2 : 2 points - Niveau 3 : 3 points

## Labellisation: Sprint final vers la simplification

- En complément des points octroyés par mention, des « points de jury » sont attribués aux ligues et/ou comités (à définir). L'octroi des points de jury se fait de manière exceptionnelle et doit être justifiée (avis circonstancié), il ne s'agit pas d'en faire une norme pour tous les clubs. Afin de garder le caractère exclusif des points de jury, les ligues et/ou comités disposeront d'un nombre limité de points à attribuer aux clubs jugés « méritants » selon les indicateurs suivants :
  - Engagement du club dans une démarche de Développement Durable
  - Engagement du club dans une démarche d'éducation à la citoyenneté à travers la mise en oeuvre d'actions visant à soutenir l'implication des jeunes dans le club (jeunes officiels, jeunes dirigeants, formation éducateurs BF1)
  - Engagement du club dans une démarche d'ouverture vers le grand public et les partenaires institutionnels et de promotion de ses activités avec l'organisation de manifestations (Nuit de l'eau / Nagez Bouger), de compétitions ou meetings, d'opérations estivales (NGN/ EL promo/ Beach WP/ Gala de NA/ Forum associatif / Journées Portes Ouvertes)
  - Club dynamique et moteur sur son territoire avec une forte progression du nombre de licenciés et/ou une volonté de développement et de professionnalisation de ses activités



## Labellisation: Sprint final vers la simplification

- Selon les indicateurs définis ci-dessus, les points de jury sont répartis de la façon suivante (à titre indicatif) :
  - 1 point : club actif présentant un fort potentiel de développement à encourager. A ce titre, l'octroi du point de jury est un bonus et peut être un moyen de rattraper un club méritant pour lui permettre d'accéder à un niveau supérieur de la labellisation.
  - 2 points : club dynamique, ancré sur son territoire présentant une forte volonté de développement de ses activités, de progression du nombre de licenciés et de professionnalisation de son encadrement
  - 3 points : club connu et reconnu pour son savoir-faire et expertise dans un domaine précis : ENF/ HN/ Natation Santé/ Evènementiel (organisation annuelle d'un événement sportif d'envergure)

- La validation finale de l'attribution des points de jury reste de la compétence de la FFN.
- Mise en application dès la saison prochaine.

- Le classement est défini comme suit :
  - De 14 à 18 points obtenus : Label « OR » ou « 3 étoiles »
  - De 9 à 13 points obtenus : Label « ARGENT » ou « 2 étoiles »
  - De 5 à 8 points obtenus : Label « BRONZE » ou « 1 étoile »

1 seul label par club

- ;;
- Bureaux et local rangement CDOS
  - Un local de stockage devrait être mis à disposition pour le CND24.
  - Travaux retardés de mai à décembre 2022.

### - Nageurs Ukrainiens

Extrait message FFN reçu ce jeudi 2 juin 2022 :

*« Depuis lors, nous avons reçu cette information du CNOSF. Je vous engage donc à nous transmettre les frais inhérents à ces nageurs en respectant les conditions évoquées ci-dessous sachant comme vous avez pu le lire que nous ne disposerons que de 8000€/Fédération.*

*Nous allons calculer l'ensemble des aides demandées et revenir vers vous quant au taux de participation financière possible . »*

Merci de me transmettre rapidement la liste et montant engagés.

- .../...

Fin de la réunion à 22h45.





## 7. Annexe 1 : Projet animation Eau Libre

### Projet eau libre la jemaye

#### 1. Quoi ?

L'idée c'est d'intégrer le circuit Nouvelle Aquitaine avec une animation deuxième quinzaine de septembre (juste après les différents salons associatifs, etc.) pour faire une animation et profiter de cet événement pour attirer des licenciés vers nos clubs.

Il y a tout à faire pour ce projet innovant puisque jamais réalisé en Dordogne.

Il nous faudra un budget estimatif de l'estimation de tes heures qui seront imputées au CND24 par le club ACAP puis le budget global de la manifestation mais avant cela il faut avancer sur le projet et la communication autour de ce projet.

Il faut plusieurs distances qui peuvent être faites en faisant des tours mais il faut à minima du 1000m, entre 1500 et 3000m et le top un 5000m. N'oublions pas les petits avec un 100 ou 200 et 500m.

Samedi les clubs invitent tout leur licencié pour faire des tests et passer une journée convivial relais. Journée de la natation.

#### 2. Qui ?

##### a. Public visé

Triathlète, nageur de club, Nouveaux adhérents

Jeune à partir de 8 ou 9 ans

Adulte

Environ 200 nageurs

#### 3. Ou ?

Etang de la jemaye

#### 4. Quand ?

Dans 4mois : Le 25 septembre 2022 Température de l'eau et météo confortable et début de saison pour les clubs passé.

#### 5. Comment ? Avec un comité d'organisation

5 groupes d'organisation





- secours ( ffSS ou FNMNS, SDIS, Croix rouge)
- Admin (partenaire, goodies, récompense)
- Communication
- Officiels et inscriptions nageurs
- Mise en place du site

Qui est volontaire pour m'aider ? Fixer une date de réunion. Appelle avec les clubs, bénévoles et officiels. Lancer une invitation

#### 6. Pourquoi ? Objectifs

L'idée c'est d'intégrer le circuit Nouvelle Aquitaine avec une animation deuxième quinzaine de septembre pour offrir une initiation eau libre. Profiter de cet événement pour attirer des licenciés vers nos clubs.

#### 7. Retroplanning (à simplifier)

##### RETRO PLANNING EVENEMENT EAU LIBRE GRAND PUBLIC

Proposition d'un rétro planning pour aider à l'organisation d'une manifestation d'eau libre

##### 9-12 MOIS AVANT

- Valider la décision d'organiser la manifestation => CODIR du 2/06/2022
- Décider des grands objectifs et la planification
- Établir un budget prévisionnel / coût de l'action => Fourchette de 3 à 4500€. Engagement en fonction des distances mais la fourchette est de 5 à 25€.
- Constituer ou réunir le comité d'organisation et prévoir la première des réunions mensuelles
- Définir l'envergure de la manifestation / le nombre de nageurs maximum
- Communiquer à tous les médias locaux et aux clubs de natation et de triathlon de la nouvelle Aquitaine
- Rechercher des partenariats, sponsoring => voir si possibilité de passer par une agence de sponsoring qui se finance avec les sponsors (% à déterminer)
- Réserver les installations, se rapprocher de du conseil Départemental Mr Xavier Sanchez

##### 6-8 MOIS AVANT

- Préciser la date et l'utilisation du site de la manifestation Dimanche 18 ou 25 Septembre 2022
- Se renseigner et demander les autorisations nécessaire(s) pour la manifestation
- Impression et distribution des informations concernant la manifestation





- Commander ou faire réaliser des médailles et autres récompenses liées à la manifestation
- Réfléchir aux cadeaux souvenirs (ex : T-shirts, serviettes, gourdes...) liés à la manifestation Voir avec le Département et ajout flocage
- Solliciter des bénévoles et leur donner des missions pour organiser la manifestation

#### 5-4 MOIS AVANT

- Réunion intermédiaire du comité d'organisation
- Proposer le programme de la manifestation
- Point d'étape sur les partenariats et sponsors
- Visite du site et des installations avec le comité d'organisation
- Identifier et solliciter les officiels et membres de l'équipe d'organisation
- Solliciter des partenaires pour des donations et ou récompenses à offrir aux participants
- Finaliser le programme de la manifestation
- Commander des goodies : T-shirts ou autres
- Réactiver le plan média
- Lancer les inscriptions sur la plateforme FFN Eau libre
- Réserver les prestations des partenaires (chrono / locations diverses)

#### 3 MOIS AVANT

- Prévoir des réunions du comité d'organisation plus régulières
- Faire un point sur les différentes réservations nécessaires à l'accueil des participants et au bon fonctionnement de l'organisation
- Demander des autorisations (préfecture, ARS, DDTM, collectivités...) pour la manifestation 29

#### 2 MOIS AVANT

- Prévoir des réunions bimensuelles
- S'assurer que tous les officiels et les bénévoles connaissent et ont des tâches assignées
- Traiter les pré-inscriptions \$
- Entretenir la communication avec les partenaires et le grand public

#### 1 MOIS AVANT

- Prévoir des réunions hebdomadaires et des rencontres individuelles avec les partenaires, notamment les élus
- Préparer les lots, les prix
- Recueillir tout l'équipement nécessaire à la manifestations (barnums, tables, chaises, rallonges électriques, sono, ordinateurs, talkie walkies, bouées, poids morts, arche d'arrivée, ligne d'eau...)
- Décider de l'installation d'un point restauration, presse, secrétariat...





- Vérification du Service informatique et des documents administratifs, des autorisations, des disponibilités des organismes secours

#### JOUR DE L'ÉVÉNEMENT

- Prévoir que l'équipe d'organisation soit assez tôt sur le lieu de la manifestation
- Vérifier la zone et la configuration du site, la présence des sauveteurs, des équipements de sauvetage et des bénévoles
- Configurer le système de sonorisation et effectuer une vérification du son
- Configurer la zone d'enregistrement, lignes de départ/arrivée, parcours
- Mise en place de l'accueil des participants et de l'hospitalité
- Organiser une réunion des partenaires

#### DÉBUT DE L'ÉVÉNEMENT - en veillant à respecter le timing

- Cérémonie d'ouverture
- L'annonceur fournit des détails sur la manifestation
- Appel aux participants pour se rassembler dans la zone de départ pour le briefing
- Le commis de course doit s'assurer que le registre des inscrits est complété et que chaque nageur est correctement marqué
- Vérifier s'il y a des problèmes, nageur non inscrit, pas de marquage, etc.

#### FIN DE L'ÉVÉNEMENT - en veillant à respecter le timing

- Distribuer les prix et récompenses
- Remercier tous les participants et les volontaires (moment convivial)
- Nettoyer les lieux

#### PAR LA SUITE

- Tous les résultats sont disponibles en ligne
- Bilan financier de la manifestation
- Tenir une réunion d'évaluation avec toutes les personnes clés
- Capitaliser sur cette expérience pour décider de l'organisation d'une prochaine édition







**8. Annexe 2 : Water-polo summer tour Cahier des charges (14 pages)**



**A l'attention des Président(e) de Ligue,**

**Clichy, le jeudi 15 avril**

Mesdames et Messieurs les Président(e)s,

La Fédération Française de Natation lance la quatrième édition du Water-Polo Summer Tour, l'opération estivale de promotion du water-polo sur les plages et les plans d'eau.

Cette manifestation a pour ambition de faire découvrir le water-polo au grand public sur des lieux cohérents et adaptés. A travers l'ensemble du mouvement fédéral : Ligues et clubs.

L'objectif est de proposer ces animations au plus grand nombre et ainsi conquérir de nouveaux licenciés.

La Fédération Française de Natation lance la quatrième édition du Water-Polo Summer Tour, l'opération estivale de promotion du water-polo sur les plages et les plans d'eau.

Cette opération s'inscrit dans la dynamique des précédentes éditions, avec un nouveau modèle de mise en place. Chaque club et/ou Ligue peut candidater afin d'organiser sa ou ses propres étapes du Water-Polo Summer Tour. La Fédération Française de Natation se placera en soutien et non en tant qu'organisateur de l'opération. L'objectif étant de multiplier massivement les étapes et de pouvoir avoir des étapes simultanément sur tout le territoire, pour offrir un rayonnement plus important à la discipline et à ses Ligues et clubs.

La participation financière à hauteur de 2000€ des Ligues hôtes mise en place pour les 3 premières éditions ne sera plus demandé. Cette somme de représentait une partie des frais d'organisations (ressources humaines, déplacement, matériel) des étapes organisées par la FFN.

Il est donc conseillé d'injecter ces ressources dans vos organisations afin de vous doter d'un matériel adéquat pour cette première édition et les années futures.

Afin de contribuer au mieux au développement de ce projet, nous vous invitons au regard de vos possibilités à nous proposer une ou plusieurs étapes souhaitant répondre au cahier des charges et obtenir la labellisation « Water-Polo Summer Tour ».

Vous avez jusqu'au 16 mai pour nous faire parvenir vos candidatures à l'adresse suivante : [nessim.charef@ffnatation.fr](mailto:nessim.charef@ffnatation.fr)

Après étude de l'ensemble des candidatures, la Fédération Française de Natation désignera les étapes du dispositif Water-Polo Summer. Une communication nationale sera déployée dans le même temps.

Pour plus de renseignements sur l'ensemble de ce dispositif, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [nessim.charef@ffnatation.fr](mailto:nessim.charef@ffnatation.fr)

Nous espérons que vous serez enthousiastes à nous proposer des étapes potentielles et que ce Water-Polo Summer Tour deviendra une réelle référence du water-polo sur les plages et les plans d'eau en France.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Président(e)s, l'expression de mes sincères salutations.

**Gilles SEZIONALE**

**Président de la FFN**



# CAHIER DES CHARGES

## WATER-POLO SUMMER TOUR

### 2022

## **Préambule :**

La Fédération Française de Natation lance la quatrième édition du Waterpolo Summer Tour, l'opération estivale de promotion du water-polo sur les plages et les plans d'eau.

Cette manifestation a pour ambition de faire découvrir le water-polo au grand public sur des lieux cohérents et adaptés. A travers l'ensemble du mouvement fédéral : Ligues et clubs.

L'objectif est de proposer ces animations au plus grand nombre et ainsi conquérir de nouveaux licenciés.

Cette opération s'inscrit dans la dynamique des précédentes éditions, avec un nouveau modèle de mise en place. Chaque club et/ou Ligue peut candidater afin d'organiser sa propre étape du Water-Polo Summer Tour. La Fédération Française de Natation se placera en soutien et non en tant qu'organisateur de l'opération. L'objectif étant de multiplier massivement les étapes et de pouvoir avoir des étapes simultanément sur tout le territoire, pour offrir un rayonnement plus important à la discipline et à ses clubs.

Comme les précédentes éditions, le dispositif s'adressera à tous les âges et niveaux de pratique, tout au long de l'été.

Le club et/ou la Ligue peut organiser une ou plusieurs étapes du Water-Polo Summer Tour pendant la période estivale, de la durée souhaitée. (La licence promotionnelle pour le participant non licencié est effective pendant 3 jours).





## CHAPITRE I : Généralités

### 1. Objet du cahier des charges :

Le cahier des charges « Water-Polo Summer Tour » définit les règles et les principes de l'organisation d'une opération « Water-Polo Summer Tour »

Le cahier des charges « Water-Polo Summer Tour » décrit les tâches qui doivent être réalisées par la structure adhérente à l'opération et les responsabilités réciproques des deux parties :

- La Fédération Française de Natation
- La structure fédérale adhérente au « Water-Polo Summer Tour ».

### 2. Candidature à l'opération :

2.1. Procédure à suivre : La Fédération Française de Natation centralise le dispositif pour l'ensemble des structures fédérales. A ce titre, toute structure qui développe une action dans le cadre des plans « Water-Polo Summer Tour » doit en informer la FFN. L'objectif est de permettre un rayonnement commun, uniforme et plus important.

Deux documents sont à nous adresser :

- Le fichier de candidature (fichier Excel) qui doit être dûment complété. Ce document doit obligatoirement nous être adressé par mail à l'adresse suivante : [nessim.charef@ffnatation.fr](mailto:nessim.charef@ffnatation.fr)
- Le formulaire d'agrément qui formalise le partenariat établi entre la Fédération Française de Natation et la structure adhérente selon les conditions précisées dans le présent cahier des charges. Ce document doit être signé par le club et la Ligue concerné et il doit nous être adressé par mail à l'adresse suivante : [nessim.charef@ffnatation.fr](mailto:nessim.charef@ffnatation.fr)

Pour permettre la production des supports de communication et un acheminement optimal de ces derniers, les dossiers doivent nous parvenir avant le 30 mai 2022.

### 2.2. Acceptation de la candidature :

La Fédération Française de Natation communique expressément à la structure l'acceptation de sa candidature et lui délivre l'agrément « Water-Polo Summer Tour ».

La Fédération Française de Natation se réserve le droit de refuser une candidature. Dans ce cas, elle s'engage à motiver par écrit les raisons de ce refus.



### **3. Relations entre la Fédération Française de Natation et la structure fédérale adhérente :**

La relation établit, durant toute la durée de préparation et d'opération du « Water-Polo Summer Tour » entre la Fédération Française de Natation et la structure adhérente est de type « partenariat ».

La participation financière à hauteur de 2000€ par les Ligues hôtes mise en place pour les 3 premières éditions ne sera plus demandé. Cette somme représentait une partie des frais d'organisations (ressources humaines, déplacement, matériel) des étapes.

Il est donc conseillé d'injecter ces ressources dans vos organisations afin de vous doter d'un matériel adéquat pour cette première édition et les années futures.

Rôle de la Fédération : - Elle propose, une procédure définie par le cahier des charges - Elle délivre l'agrément, garantie de la qualité des prestations proposées, - Elle apporte son expertise et assure un rôle de conseil, - Elle fournit des supports de communication, - Elle promeut le Water-Polo Summer Tour et chacune de ses étapes sur le plan national à travers ses réseaux sociaux et une campagne de communication radio dédiée. Elle réalise un bilan national de l'opération.

Rôle de la structure fédérale adhérente : - Elle fournit les éléments nécessaires à son identification, - Elle met en place l'opération selon les critères du cahier de charges, - Elle remet, en fin de saison sportive, un bilan détaillé de ses activités à la Fédération Française de Natation. - Elle assure la communication locale à partir des supports qui lui seront fournis, - Elle réalise une publicité médiatique locale sur l'opération.

### **4. Assurances :**

Les structures de Water-Polo Summer Tour sont assurées dans les conditions définies dans le cadre de leur affiliation auprès de la Fédération ; notamment concernant les garanties « responsabilité civile » et « défense pénale recours ». D'autre part, dans les articles L 321-1 et suivants du code du sport obligent les Fédérations à souscrire des garanties « responsabilité civile » pour leurs pratiquants. Pour la FFN, celles-ci sont comprises dans la licence délivrée par la fédération ainsi que les garanties « individuelle accident » de base.



## CHAPITRE II : Aspects techniques

### 1. Le public :

Tout type de public sont attendues sur l'opération. Il est recommandé de faire des groupes d'âges et/ou de niveau pour le bon déroulement des activités

### 2. Les périodes d'activités :

Il est possible de mettre en place les dispositifs sur toute la période estivale.

### 3. L'encadrement :

Une session complète du Water-Polo Summer Tour comprend un échauffement ludique, quelques exercices pédagogiques et une opposition. Il est préconisé, au niveau de l'organisation d'envisager la mise en place d'un système de session de 45min à 1h afin de favoriser la découverte au plus grand nombre.

Les groupes : En raison de la taille habituelle des terrains de Beach water-polo nous conseillons de faire ces animations par groupe de 16 personnes

**Important :** les licences devront impérativement avoir le statut « oblitéré » avant le mercredi 24 août 2022 ; dernier délai. Dans le cas contraire, celles-ci ne pourront être prises en compte sur la saison 2021/2022.

Périmètre licence fédérale « Water-Polo Summer Tour »

- Les activités concernées par la prise de cette licence spécifique sont les actions uniquement développées dans le cadre du « Water-Polo Summer Tour ».

- La licence « Water-Polo Summer Tour » est accessible uniquement aux structures fédérales s'étant inscrites auprès de la FFN pour ces dispositifs.



- La licence « Water-Polo Summer Tour » est proposée au tarif préférentiel de 2€ par licencié.
- La période de validité de cette licence « Water-Polo Summer Tour » s'étend sur une durée de 3 jours.
- Cette licence spécifique « Water-Polo Summer Tour » ne donne pas accès aux programmes sportifs fédéraux (compétitions).
- Les licenciés « Water-Polo Summer Tour » ne pourront pas prétendre accéder aux activités « traditionnelles » développées par et dans le club FFN concerné.
- Les licenciés aux activités « traditionnelles » développées par et dans le club FFN concerné n'ont pas besoin de souscrire à une licence « Water-Polo Summer Tour » pour participer (ils sont assurés dans les conditions définies dans le cadre de leur affiliation auprès de la Fédération). Il est néanmoins important de comptabiliser leur participation pour votre bilan final détaillé.

La dotation La Fédération Française de Natation dotera, à minima, la structure fédérale adhérente :

- Des ballons pour les activités
- Des Tee-shirts à destination de l'encadrement. Dans le cas où l'équipe d'encadrement est composée de plusieurs personnes, la dotation sera adaptée en fonction de leur nombre et dans la limite des stocks disponibles.

#### **4. Les éducateurs**

Nous conseillons une organisation des sessions aquatiques par 2 éducateurs diplômés et un sauveteur.

Les 2 éducateurs (type BEESAN, BPJEPS AAN, MSN) sont dédiés aux activités d'initiations au water-polo.

Le sauveteur (type BNSSA) est dédié à la surveillance du terrain.





## CHAPITRE III : Aspects administratifs et financiers

### 1. L'organisation administrative du site :

La Fédération Française de Natation demande à la structure de bien vouloir respecter les procédures suivantes afin de gérer, dans les meilleures conditions, cette activité.

1.1. L'organisation au quotidien : Un travail journalier est nécessaire pour gérer au mieux l'activité. Ce travail consiste notamment à :

- Renseigner et informer le public sur la nature de l'opération « Water-Polo Summer Tour ».
- Comptabiliser les présences des participants.
- Assurer une initiation et une découverte pour tous les types de public.

1.2. Réalisation du bilan de la saison : Un bilan complet doit être adressé par la structure à la Fédération Française de Natation en fin de saison sportive. Il doit être composé :

- D'un bilan quantitatif (fichier bilan type fourni par la Fédération Française de Natation) comprenant l'ensemble des données chiffrées qui doit impérativement être remis par fichier informatique.
- D'un bilan qualitatif, sur papier libre, faisant notamment état des points positifs et négatifs de ce dispositif que vous aurez relevés et des éventuelles difficultés que vous auriez rencontrées. De même, il est conseillé d'y joindre les appréciations que vous auriez pu recueillir auprès des pratiquants.
- D'une revue de presse de l'ensemble des articles de journaux locaux.

Tous ces éléments sont essentiels pour constituer un bilan national de l'activité et permettre son développement et les améliorations futures. La structure adhérente s'engage à transmettre l'ensemble des informations demandées par la Fédération Française de Natation. L'ensemble de ces documents doit être transmis l'adresse suivante [nessim.charef@ffnatation.fr](mailto:nessim.charef@ffnatation.fr) avant le 15 septembre, délai de rigueur pour l'élaboration du bilan national.

2. Les frais à la charge de la Fédération Française de Natation : La Fédération Française de Natation prend à sa charge les dépenses liées à : - La logistique générale de l'opération (fabrication, répartition et livraison des supports, ...),

- La communication et la promotion au niveau national,



- Le suivi de l'opération
- Le développement de l'opération.

2.1. La recherche de financements : La structure adhérente s'engage à rechercher tous les financements locaux nécessaires et utiles à la mise en œuvre de cette opération.

## **CHAPITRE IV : La communication, la promotion et le partenariat**

La structure fédérale adhérente s'engage à assurer la communication et la promotion de son opération au niveau local, la Collectivité locale, et, le cas échéant, avec la Fédération Française de Natation.

1. Le plan de communication : Le plan de communication 2021/2022 comprend la promotion de l'opération par la Fédération Française de Natation sur ces canaux habituels et à travers sa radio partenaire.

2. Le partenariat : Un partenariat institutionnel avec une Collectivité Territoriale ou autre établissement public est possible.

Les partenariats avec des structures à vocation commerciales sont autorisés. Il est seulement demandé d'en informer la Fédération afin de ne pas créer d'ambush marketing avec nos partenaires officiels.



# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

104, Rue Martre

CS 70052 - 92583 CLICHY Cedex

Tél. : 01.70.48.45.73

Site Internet : [www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)

**Yann-Even GRALL Cadre Technique National**

**ye.grall@ffnatation.fr**

**Nessim CHAREF Chef de Projet Marketing et événementiel water-polo**

**nessim.charef@ffnatation.fr**

**Tél. : 01.70.48.45.16**



# Water-Polo Summer Tour

## Programmation type

---

Programme d'une journée type du Water-Polo Summer Tour.

Après 3 années de mise en place du dispositif Water-Polo Summer Tour, et de par l'expérience et la singularité de chaque étape et des clubs organisateurs, nous avons déterminé une programmation uniforme entre les étapes.

Cette programmation est adaptable en fonction du public, de l'affluence, de la capacité humaine de l'organisateur, de la météo et tout autre.

- 8h00-10h00 Mise en place du terrain et d'un site d'accueil au bord de l'eau.

Le site d'accueil peut être matérialisé par des tentes, barnums, parasols, barrières et tout type d'habillage événementiel (oriflamme, banderole...)

- 10h00 Début de l'accueil des participants

Fonctionnement par sessions de 40 à 60min.

Nous accueillons les participants tout au long de la journée et tenons un programme de sessions.

L'objectif est de remplir les sessions tout au long de la journée, si une session est pleine, nous invitons le public à patienter pour la session suivante, en attendant on s'occupe de sa prise de licence et on peut l'informer sur la pratique.

Nous essayons d'organiser les groupes de sessions (lorsque c'est possible) par niveau, âge, tailles en fonction de l'affluence.

Les sessions de 40min permettent de découvrir la pratique, nous conseillons un maximum de 16 personnes par sessions pour proposer un espace de jeux adapté aux pratiquants.

- 19h00 début du rangement du terrain et du site d'accueil

## Une session type

---

### **Echauffement : 5-10min**

Quelques largeurs de terrain

Jeu de déplacement type épervier

### **Mini jeu avec ballon : 5-10min**

Passe à 10 en complexifiant les règles en fonction du niveau :

*Réception de la balle à deux mains mais passe à une main – utilisation que d'une seule main – interdiction de marcher pour le porteur de balle*

**Explication des règles d'un match (à adapter en fonction du niveau des mini jeux)**

### **Match : 20-25min**

## Organisation conseillée

---

Nombre des personnes totales : 6 personnes

Missions :

Accueil des participants et renseignements divers : 2 personnes

Gestion des sessions water-polo : 2 personnes

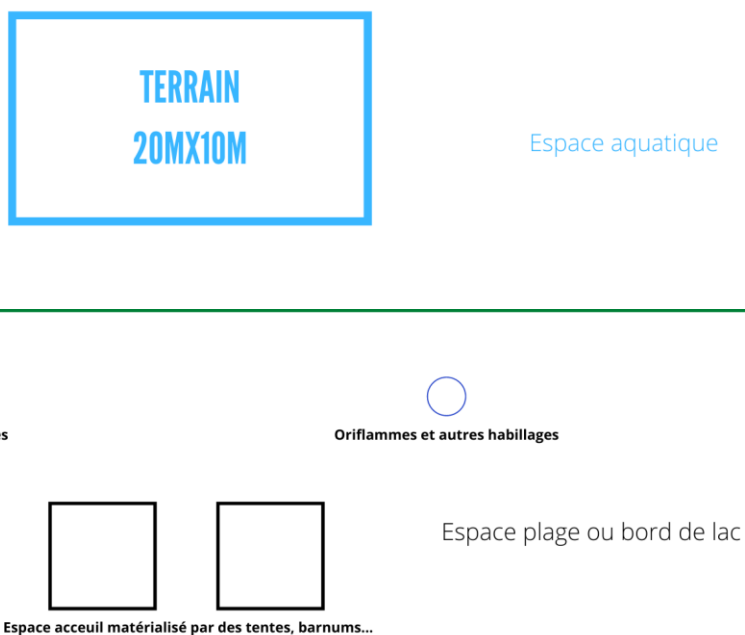
Surveillance du terrain : 1 personne

Gestion du village : 1 personne

Ces 6 personnes sont nécessaires à la mise ne place du terrain et du village ainsi qu'au démontage du site.

## Schéma type du dispositif

---





Annexe

